

## Numéro spécial RIGES, janvier 2019.

### 1. Argumentaire

Un regard critique sur l'évolution du monde, depuis l'époque contemporaine, laisse transparaître une pluralité de crises de différents caractères, dans pratiquement tous les Etats en général, et dans ceux de l'Afrique subsaharienne en particulier.

D'abord dans les campagnes subsahariennes, l'agriculture est à un carrefour. Alors que les impacts du changement climatique sur la production alimentaire sont de loin négatifs, selon les scientifiques et les observateurs avisés, la demande agricole ne fait qu'augmentée avec la population. Ne pas la satisfaire, à la mesure de sa demande, renforcerait l'insécurité alimentaire, tandis que poursuivre sur le même rythme d'une agriculture itinérante sur brûlis associant l'utilisation mal contrôlée de pesticides accélérerait le réchauffement du climat. Les populations courent le risque de se retrouver dans une spirale de pauvreté – faim – dégradation de l'environnement – conflits, etc. Dès lors, la question de la sécurisation de l'agriculture subsaharienne se révèle être d'actualité.

Ailleurs, les villes subsahariennes occupent une place de premier plan dans le débat relatif aux enjeux environnementaux. Au fur et à mesure qu'elles se complexifient, en raison des activités relatives au développement socioéconomique qui se multiplient, elles sont susceptibles d'avoir des effets négatifs sur l'environnement. Face à leur étalement, conjuguée à la concentration démographique et à la production industrielle, les niveaux de pollution ne font que s'élever et la biodiversité court le risque de s'effriter. Parvenir à une absence de menaces contre l'environnement urbain, essentiel au bien-être des populations et au maintien de son intégrité fonctionnelle, s'avère nécessaire.

Il ne faut pas omettre l'actualité sanitaire de l'Afrique subsaharienne. La résurgence répétée de l'épidémie d'Ebola dans plusieurs pays, révèle par exemple que la sécurité sanitaire est menacée. Selon l'OMS (2017), 80% de la charge de morbidité due au paludisme pèse sur cette partie du globe. Pourtant, tous ces Etats, après leur indépendance, ont réussi à mettre en place, pour leurs populations, des systèmes de santé. Cependant, leur fonctionnement reste encore problématique. Se préserver des problèmes de santé passe par un renforcement de la capacité des pays à prévenir les menaces sanitaires actuelles et futures, à les détecter et à y répondre efficacement. Alors, comment parvenir à une sécurité sanitaire en Afrique subsaharienne ?

Ce tableau (qui n'est pas exhaustif) de l'Afrique subsaharienne révèle combien de fois il est plus qu'opportun de mener des réflexions actualisées sur les questions de sécurité dans le contexte actuel des ODD. C'est dans ce cadre que s'inscrit ce numéro spécial de RIGES. Pour ce numéro **à paraître en janvier 2019**, la Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES) lance un appel à contribution sur le thème : « **Les questions de sécurité en Afrique subsaharienne.** »

Cet appel à contribution vise à analyser la sécurité, sous divers aspects, en Afrique subsaharienne, tant en milieu rural qu'urbain, afin de parvenir à une vision holistique du développement avec pour référence, des diagnostics et une analyse des inégalités géographiques sur cette question. La *sécurité* ici doit être perçue comme une absence de menaces contre l'économie, l'équilibre environnemental, la santé, l'alimentation, la cohésion sociale, etc. des populations de cette partie du globe.

## 2. Axes thématiques des contributions

Les contributions attendues sont des articles multidisciplinaires autour des axes suivants :

- Axe 1 : Développement agricole et sécurité alimentaire
- Axe 2 : Gouvernance foncière et sécurisation de la cohésion sociale
- Axe 3 : Société, environnement et sécurité sanitaires
- Axe 4 : Territoire, sécurité et enjeux de pouvoir
- Axe 5 : Milieu urbain et assainissement

Nb : Ces axes ne sont pas exhaustifs.

**3. Adresse de soumission :** [rigesuao@gmail.com](mailto:rigesuao@gmail.com)

**4. Date limite des soumissions :** 30 novembre 2018

**5. Frais d’instruction :** Les informations relatives à l’envoi des frais doivent être envoyées exclusivement par mail à l’adresse de la revue en vue de faciliter leur enregistrement.

Il est important de lire attentivement la ligne éditoriale jointe à cet appel afin de s’y conformer.

## 6. Note aux auteurs

### 6.1 Les manuscrits

Le projet d’article est rédigé avec le logiciel Word, Times New Romans, taille 12, interligne 1.5. Il doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l’auteur ou des auteurs, l’institution d’attache), l’adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 à 300 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). NB : les mots clés doivent couvrir le champ thématique et géographique. Le résumé doit porter sur les principales étapes du travail, la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le texte principal doit être suivi des références bibliographiques.

**NB :** *Longueur des articles :*

Les articles doivent être d’environ de 30 000 signes ; espaces et notes de bas de pages compris. Les textes d’un volume supérieur ne seront pas acceptés. Les articles doivent parvenir à la rédaction en un fichier unique déjà monté. Le texte doit être précédé du titre, des résumés et des 5 mots clés (05), en français et en anglais. Tout le texte doit être paginé en chiffre arabe, en bas de la page à droite.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (Problématique et revue critique de la littérature ; Question centrale de la recherche, Objectifs et Hypothèses) ; Approche (Méthodologie) ; Résultats ; Analyse des Résultats ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques (s’il s’agit d’une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginales, si elles existent, doivent être numérotées en chiffres arabes, rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes

infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Solanum lycopersicum*).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

**1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)**

**1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)**

**1.2.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras)**

**Les illustrations**

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : **i.** annoncés, **ii.** Insérés, **iii.** Commentés dans le corps du texte.

*La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).*

**6.2. Notes et références**

**6.1.** Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

**6.2.** Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (T. K. YEBOUE, 2017, p. 18);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples:

En effet, l'objectif poursuivi par K. Kouassi (2012, p. 35), est «une meilleure appréhension des enjeux de la problématique de l'insalubrité dans l'espace urbain en général et à Adjamé (...).»

**6.3.** Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

**6.4.** Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) **pour les articles et les chapitres d'ouvrage.**

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2<sup>nd</sup>e éd.).

**6.5.** Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple:

## Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan. *société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

## Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

### 7. Nota bene

**7.1.** Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

**7.2.** Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

**7.3.** Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

**7.4.** En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

**7.5.** Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace.

**7.6. Plan:** Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Résultats, Analyse des résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques

**Résumé:** dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

**Introduction:** doit comporter un bon croquis de localisation du secteur de l'étude, etc.

**Outils et méthodes: (Méthodologie/Approche),** l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes

**Résultats:** l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables.

**Discussion:** la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages. **Enfin**, les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

**Le Rédacteur en chef**